



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

terrorisme

Question écrite n° 75631

## Texte de la question

Mme Martine Aurillac appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur le plan de riposte à une éventuelle campagne d'attentats simultanés dans la capitale. Il semblerait que la police ne soit pas totalement en mesure de répondre efficacement à une éventuelle campagne d'attentats simultanés à Paris. Aussi, elle lui demande quels sont les détails du plan de riposte prévu et quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour sécuriser davantage la capitale française.

## Texte de la réponse

De nombreux plans d'intervention des services de sécurité et de secours existent afin de mettre en oeuvre une action efficace et efficiente des pouvoirs publics en cas d'évènements graves. Ces plans sont régulièrement mis à jour. De plus, les services placés sous l'autorité du préfet de police, préfet de la zone de défense de Paris, améliorent en permanence les mesures à prendre en cas de crise majeure qui toucherait la capitale. Pour ce faire, des exercices sont notamment réalisés. Ainsi, par exemple, le 7 décembre dernier, a été organisé l'exercice « Ambroise 2005 ». Il a permis de vérifier la bonne imbrication des plans et la nécessaire coordination entre les responsables des services concernés. Toutes les mesures sont donc prises pour sécuriser l'ensemble du territoire français et, plus particulièrement, Paris.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Martine Aurillac](#)

**Circonscription :** Paris (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75631

**Rubrique :** Ordre public

**Ministère interrogé :** intérieur et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** intérieur et aménagement du territoire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 octobre 2005, page 9370

**Réponse publiée le :** 7 février 2006, page 1335